

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 22 (1996)

Heft: 2

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BUCHBESPRECHUNGEN / RECENSIONS CRITIQUES BOOK REVIEWS

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Thomas Mächler, Gisela Boddenberg-Schmid, Christian J. Jäggi, Josef Schmid, *Selbsthilfe wirtschaftlich Schwacher*, Verlag Paul Haupt, Bern, Stuttgart, Wien 1994, 253 S.

Sozialwissenschaftliche Forschung über Armut ist u. a. vom nationalstaatlichen Kontext geprägt. Amerikanische Armutsstudien wirken im allgemeinen, der in den USA früh hochentwickelten Verwissenschaftlichung sozialer Fragen entsprechend, zupackend informativ und professionell gemacht. Solche von deutschen Sozialwissenschaftlern leiden öfters – im doppelten Wortsinn – nicht nur unter den einfühlsam vermittelten Leiden ihrer Untersuchungsobjekte, sondern auch unter den in Deutschland seit je besonders schmerzlich empfundenen Defiziten sozialwissenschaftlicher Theorie. Französische Sozialwissenschaftler durchdringen ihre Repräsentationen der Lebenswelt Ausgegrenzter demgegenüber wesentlich unbefangener mit gesellschaftskritischen Diskursen – Pierre Bourdieu hat dies neuerdings in seiner monumentalen Reportagensammlung über Armut in Frankreich („La misère du monde“, 1993) wieder eindrücklich demonstriert.

Das hier kurz anzugebende Buch über ein Forschungsprojekt, das von 1990 bis 1993 im Rahmen des Nationalen Forschungsprogramms 29, „Wandel der Lebensformen und soziale Sicherheit“, unter

der Leitung von Thomas Mächler in Zusammenarbeit mit der Caritas Schweiz durchgeführt wurde, darf als ein typisch schweizerisches Produkt angewandter Sozialforschung gelten. Nach der schriftlichen Befragung von 51, der mündlichen Befragung von 20 Expertinnen und Experten des Sozialwesens begleitete das Team mit einem „aktionsforschungsnahen“ Ansatz fünf Selbsthilfegruppen wirtschaftlich Schwacher, die von Vertretern der Caritas St. Gallen, des Coop Freizeitcenter Luzern, des Luzerner Mieter(innen)verbandes, des Fürsorgeamtes der Stadt Zürich und der Sozialberatungsstelle Liestal animiert bzw. betreut wurden. Das Forschungsprojekt ging von der Annahme aus, dass praktizierte Selbsthilfe die Identität und das soziale Beziehungsnetz wirtschaftlich Schwacher stärkt und damit längerfristig armutsabbauend wirkt (13; s. auch 54 ff.). Die Autoren der Studie *vermuten* wegen der nicht mehr als fünf realisierten Selbsthilfegruppen und der Kürze der Beobachtungsperiode zwar bloss, dass „sich unter bestimmten Umständen Gruppen mit wirtschaftlich Schwachen in grosser Zahl realisieren lassen und dass sich mit solchen Gruppen längerfristig das Ausmass der Armut verringern liesse“ (241). Grundsätzlich aber sind nach ihrer Einschätzung kompetent initiierte und begleitete Selbsthilfegruppen wirtschaftlich Schwacher als „eine gangbare Alternative und Ergänzung in der Armutbekämpfung“ zu betrachten (241). Selbsthilfe ist, als eine „sinnvolle und wirk-

same Art, individuelle positive Änderungen im psycho-sozialen Bereich der Betroffenen, in ihrer Handlungskompetenz und damit – mittelfristig – in ihrem sozialen Umfeld zu initiieren“, „zur Bekämpfung der Armut als Sekundärmittel geeignet“ (23).

Wie gut stützen die empirischen Befunde der Studie diese Schlussfolgerungen? Ursprünglich war geplant, fünf Gruppen mit Selbsthilfeaktivitäten wirtschaftlich Schwacher mit der Lebenslage Einkommensschwacher „ohne Selbsthilfeaktivitäten zu vergleichen ... da keine Personen gefunden werden konnten, die sich für einen sinnvollen Vergleich geeignet hätten“ (129), konnte dieses feldexperimentelle Forschungsvorhaben nicht realisiert werden. Es gab bei Studienbeginn keine schon funktionierenden Selbsthilfegruppen wirtschaftlich Schwacher – solche mussten also in Zusammenarbeit mit Partnerinstitutionen wie der Caritas St. Gallen oder der Sozialberatungsstelle Liestal zuerst initiiert werden (130). Dabei erwies sich die Unterscheidung der vier Rollen der *Vertreter der Partnerinstitutionen*, der (von diesen meist bezahlten) *Animatoren*, der *übrigen Gruppenmitglieder* und der *Sozialforscher* als sinnvoll (136 f.). Das (von den Sozialforschern ausführlich protokolierte und im Forschungsbericht zusammenfassend wiedergebene) Zusammenspiel dieser vier Rollenträger führte in einigen Fällen (vor allem bei der Selbsthilfegruppe Caritas St. Gallen, 160 ff.) zu – gemessen an der Intensität von als sinnvoll empfundenen Eigenaktivitäten der Gruppe – durchaus „erfolgreichen“, in anderen Fällen (etwa bei den Gruppen des Coop-Freizeitcenter, 140 ff.) zu wenig bis gar nicht erfolgreichen Gruppenentwicklungsprozessen.

Die Autoren und Autorinnen der Studie diskutieren die Resultate ihrer Versuche leider nicht besonders tiefgründig (237–241). Es besteht hier m. E. ein Missverhältnis zur unnötig ausführlichen, fast 50 Seiten umfassenden Darstellung

der (eher wenig aufschlussreichen) Ergebnisse der Befragung von Expertinnen und Experten (79–127). Dem Leser werden immerhin genügend Hinweise vermittelt, aufgrund derer er sich die spezifische Problematik von Selbsthilfegruppen wirtschaftlich Schwacher selber klarzumachen vermag.

Den befragten Expertinnen und Experten waren wohl „Selbsthilfegruppen bekannt, die überwiegend aus wirtschaftlich Schwachen zusammengesetzt waren“ – niemand unter ihnen aber „kannte Selbsthilfegruppen, die sich unter dem gemeinsamen Thema ‚Armut‘ zusammengefunden hatten“ (95). Sieht man sich die Liste der ohne „Selbsthilfeprofis“ (eigentlich ein in sich widersprüchlicher Begriff! – 134) erfahrungsgemäss gut funktionierenden Selbsthilfegruppen an – solche von Alkoholikern, AIDS-Kranken, HIV-Positiven, Angehörigen von Krebskranken, drogensüchtigen Jugendlichen, Alzheimerkrankten etc., 40 f. –, so liegt eine plausible Erklärung dieses Sachverhaltes eigentlich auf der Hand. Als Selbsthilfegruppen Einkommensschwacher definierte Selbsthilfegruppen entstehen nicht etwa darum so selten, „weil wirtschaftlich Schwache in der Regel kaum über die nötigen psychischen und finanziellen Ressourcen verfügen“ (125). Damit Selbsthilfegruppen schwungvoll initiiert und funktionsfähig erhalten werden können, bedarf es anscheinend vor allem hinreichend *klar umrissener*, erfolgreich bearbeitbarer *Problemdefinitionen*. Weil das weite Problemfeld „Armut“ dieses Kriterium nicht erfüllt, mussten die Autoren und Autorinnen der Studie versuchen, „Gruppen mittels anderer Themen anzusprechen, die mit hoher Wahrscheinlichkeit mit wirtschaftlicher Schwäche einhergehen“ (237).

Dass es für Institutionen der Sozialhilfe dennoch sinnvoll sein kann, in Zeiten zunehmender Ressourcenknappheit Teile der eigentlich notwendigen Betreuungsarbeit an geeignet erscheinende Betroffene zu delegieren, die in der Rolle

von Animatoren Aktivitäten von „Selbsthilfegruppen“ initiieren und begleiten – dieses unmittelbar praxisrelevante Hauptresultat der Studie (240 f.) wirkt unabhängig von diesen Bedenken einleuchtend. Brauchte man, um dies zu erkennen, aber wirklich ein mehrjähriges, von einem Nationalen Forschungsprogramm stimuliertes Forschungsprojekt durchzuführen? Typisch schweizerische angewandte Sozialforschung verfährt im allgemeinen „pragmatisch“, d. h. wenig theoriefreudig und nüchtern praxisorientiert. Die dem Common Sense sehr nahestehenden Schlussfolgerungen, zu denen sie unter diesen Umständen meistens gelangt, legen die Frage nahe, ob solche Einsichten sich den aufwendigen Umweg über sozialwissenschaftliche Forschung nicht manchmal doch auch (wieder) ersparen könnten.

Emil Walter-Busch,
Universität St. Gallen

Erving Goffman, *Interaktion und Geschlecht*, Hrsg. und eingeleitet von Hubert Knoblauch, Mit einem Nachwort von Helga Kotthoff, Campus, Frankfurt 1994, 194 S.

Obwohl Erving Goffman zu den bekanntesten amerikanischen Autoren unseres Fachs gehört und ihn sein Werk mittlerweile auch im deutschsprachigen Raum als theoretischen „Klassiker der zweiten Generation“ auszeichnet, wie ein von Robert Hettlage und Karl Lenz 1991 herausgegebener Sammelband vorschlägt, wird die Tragweite seiner Perspektive auf die Gesellschaft in ihrer Fruchtbarkeit für die Soziologie offenbar immer noch vielerorts unterschätzt. Nur so ist es zu verstehen, weshalb im deutschsprachigen Raum, aber insbesondere der Schweiz, eigentlich nur wenige Soziologinnen und Soziologen sich dieses Ansatzes systematisch für ihre eigenen empirischen Arbeiten befleissigen.

Dies mag am typisch Goffman'schen Stil liegen, in dem wichtige Aussagen oft mit auf den ersten Blick kurSORisch und eingestreut erscheinenden Materialien eher drapiert als belegt werden. Verwiesen sei hier beispielsweise auf die in seinem Spätwerk und Opus magnum, der Rahmenanalyse, vielfältig eingesetzte Quelle des Boulevardsblatts „San Francisco Chronicle“. Die Abstinenz wird wahrscheinlich aber auch dadurch erzeugt, dass „Erving Goffmans Reich der Interaktion“, wie Hubert Knoblauch seine von grosser Sachkenntnis zeugende Einführung in diesem Buch betitelt, ein für die Wissenschaft naheliegend ferner Gegenstandsbereich geblieben ist.

Im Rahmen der „Normal Science“, in der traditionellen Soziologie unterschiedlichster Ausrichtung, wird die Interaktionsordnung unhinterfragt vorausgesetzt, bestenfalls in der zahlreich zu Goffman veröffentlichten Sekundärliteratur aufgearbeitet, aber letztlich dann eben doch nur am Rand zur Anleitung eigener Empirie zur Kenntnis genommen. Dass es sich jedoch lohnt, die Selbstverständlichkeit dieser „normalen“ Voraussetzung für die Untersuchung und Deutung gesellschaftlicher Produktion von sozialer Ordnung zu hinterfragen, verdeutlichen die in diesem Band zum ersten Mal übersetzten zwei „kleineren“ Arbeiten Goffmans über die Interaktionsordnung und das Arrangement der Geschlechter. Die Aufforderung zur Hinwendung zur produktiven Sphäre des Phänomens Gesellschaft in der Interaktion gilt denn, dem Herausgeber und Übersetzer zufolge, auch als eine Art Vermächtnis von Goffman an die soziologische Forschung.

Die aus Krankheitsgründen nie gehaltene Rede des Präsidenten der American Sociological Association für das Jahr 1980 unter dem Titel „Die Interaktionsordnung“ (50–104) legt den theoretischen Rahmen aus, innerhalb dessen im zweiten Text „Das Arrangement der Geschlechter“ (105–158) als soziale Ordnung theoreti-

siert und „Goffman-like“ präsentiert wird. In seiner durchaus auch wissenschaftlich politisch zu lesenden „Presidential Address“ fasst Goffman sein Anliegen um die Erforschung dessen zusammen, was *alle* Menschen alltäglich miteinander tun: Indem sie miteinander umgehen, erzeugen sie in Kopräsenz die Gesellschaft, in der sie leben. Es geht demnach in dieser Soziologie um die Praktiken, Techniken und Taktiken der Erzeugung von konventionalisierten Handlungsabläufen, die anthropologisch z. B. als Rituale gefasst werden. Solche ritualisierten Ordnungen verweisen reflexiv auf die letztlich normativen, aber immer wieder neu auszuhandelnden Konventionen in einer Gesellschaft, und sie sind keinesfalls sozialstrukturell neutral. Sie sind als zwischenmenschliche Zeremonien des Umgangs mit- und gegeneinander im gesellschaftlichen Wissensvorrat differentiell nach Milieus, Schichten und dergleichen abgelagert, und sie halten in alltäglicher Perspektive die Welt gleichkulturell sozialisierter Menschen durch ihre Interaktionen in Ordnung. Zu untersuchen sind solche Arrangements des leibhaften Umgangs von Handelnden kulturell und historisch komparativ und „am besten mit den Mitteln der Mikroanalyse“ (55).

Die Gesellschaft in der Form beobachtbarer Ereignisse des situativ gerahmten Umgangs von Menschen miteinander verdient, gemäss Goffman, unsere wissenschaftliche Aufmerksamkeit zunächst einmal nur deshalb, „weil sie eben da ist“ (102). Eine zunächst zweifellos problematische Begründung, wie er selber einräumt. Doch die damit grundsätzlich verlorenen sozialtherapeutischen Kompetenzen, die die Soziologie ja immer mehr schlecht als recht einlösen konnte, werden jedoch durch die Gewinnung dessen, was hier als „kübler Blick“ bezeichnet wird, mehr als wettgemacht. Dies zeigt die Anwendung des in der Interaktionsordnung vorgeschlagenen Programms auf das soziale Geschlecht, die, von einer

Mikroperspektive ausgehend, bemerkenswert weitreichende Erklärungen zu einem universalen sozialen Organisationsprinzip von Gesellschaft ergibt.

Was, so lässt sich heute durchaus fragen, gibt es, nach der erfolgreichen Lancierung und Moralisierung der Geschlechterfrage durch den Feminismus, für die Soziologie noch zu tun, wenn nicht vorentschiedene Positionen nachbezogen und diskursiv befestigt werden möchten? In dem Text, der dem Buch zum Titel verholfen hat, wird dieser „kübler Blick“ für dieses heisse Thema vorgeführt. Geschlecht, als die soziale Kategorie par excellence, wird nicht politisch, sondern anthropologisch als eine soziale Konstruktion gefasst, deren mythologische Überhöhung und Perpetuierung in allen bekannten Gesellschaften es zu erklären gilt. Wie kommt es, so fragt Goffman, dass gerade der biologische Dimorphismus des Geschlechts als ein zentrales Konzept zur Stiftung sozialer Ordnung herangezogen wird, wenn es doch andere Aspekte der biologischen Verfasstheit des Menschen gibt, die mindestens so gut dazu benutzt werden könnten wie beispielsweise Körpergrösse und Haarfarbe? Goffman formuliert dies so: „Doch nun zum Kern der Sache: Üblicherweise wird angenommen, dass die Unterschiede zwischen den Geschlechtern erst vor dem Hintergrund der Anforderungen und Zwänge der Umwelt erkennbar werden, wobei die Umwelt selbst als eine Widrigkeit gilt, die bereits bestand, bevor das Problem des Geschlechtsunterschieds auftrat. Oder, anders ausgedrückt, Geschlechtsunterschiede sind eine biologisch vorgegebene, von aussen auferlegte Beschränkung für alle Formen sozialer Organisation, die Menschen erfinden können. Es gibt jedoch noch eine andere Art, diese Sache zu betrachten. Wir könnten in einem Gedankenexperiment die Gleichung umdrehen und fragen, was aus der Umwelt herausgefiltert oder in sie hineinprojiziert werden musste, damit die angeborenen Unterschiede zwischen den Ge-

schlechtern, die es ja gibt, überhaupt irgendeine Bedeutung – in Wirklichkeit oder in der Vorstellung – bekommen konnten. Hier geht es also um institutionelle Reflexivität“ (127 f.).

Mit dieser Umdrehung öffnet Goffman nun ein weites Beobachtungsfeld von Praktiken, die das Geschlecht als soziale Kategorie verstetigen und mit Bedeutung aufladen: geschlechterspezifische Arbeitsteilung, Geschwister als Sozialisationsagenten, der Umgang mit der Toilette, Aussehen und Arbeitsplatzvergabe sowie die geschlechterkategorisierenden Identifikationssysteme der Kleidung und der Sprache. Nicht ohne Ironie bemerkt er dazu, dass nicht die Religion, sondern vielmehr das Geschlecht das Opium des Volkes sei, das dem gesamten sozialen Leben eine Struktur verleiht (S. 131). Dass sich Goffman in seinen materialen Ausführungen auf den amerikanischen Mittelstand beschränkt, sollte der „scientific community“ weniger zur Kritik, als zur Anregung für weitere, eigene empirische Arbeiten in dieser Traditionslinie dienen. Exemplarisch führt dies Helga Kotthoff in ihrem Nachwort vor, indem sie nach der Herausarbeitung von Unterschieden und Gemeinsamkeiten mit anderen gender-Analysen die Stärken und Schwächen von Goffmans Konzeption sichtbar macht und mit eigener Empirie die Hyperritualisierung von kommunikativen Geschlechterverhältnissen im Bereich der Radiowerbung zeigt.

Das Buch ist mehrfach empfehlenswert. Es liefert anhand einer hervorragenden Übersetzung des Textes zur Interaktionsordnung einen Einblick in die theoretische Perspektive Goffmans, und die Generalthese zur Situation der Frau in den westlichen Gesellschaften ist instruktiv. Nicht alle auf deutsch vorliegenden Texte des Autors sind derart feinsinnig und kompetent übertragen wie dieser. Die theoretische Perspektive Goffmans, insbesondere sein lebenslanges Suchen nach den richtigen Metaphern für die Beschreibung der Gesellschaft, wird vom Herausgeber

in seiner Einleitung im Kapitel „Von der Rolle zum Rahmen: Die Spur der Metaphern“ klar und verständlich herausgearbeitet. Dass er zuvor das Menschenbild des „Goffmensch“ (Ronald Hitzler) ebenso prägnant wie gekonnt gezeichnet hat, sei nur noch der Vollständigkeit halber erwähnt. Die provozierendste These der Untersuchung zum Arrangement der Geschlechter sei hier als letzter Anreiz zur eigenen Lektüre noch angetippt: Frauen seien „eine benachteiligte Gruppe besonderer Art [...], da unter allen benachteiligten Gruppen allein sie – von Kindern einmal abgesehen – idealisiert werden, und zwar in der westlichen Gesellschaft – als reine, zarte und wertvolle Objekte“ (149 f.). Dass dies im subtilen Geflecht von Interaktionsordnungen eine erstklassige Ressource ganz eigener Art sein kann, vermöge derer die Benachteiligten sich durchaus auch zu ihrem Vorteil in Szene setzen können, erfahren wir alle tagtäglich. Wie diese Ressource „hergestellt“ wird, kann bei Goffman nachgelesen werden.

Christoph Maeder,
Soziologisches Seminar,
Universität St. Gallen

Mondher Kilani, *L'invention de l'autre*, Editions Payot, collection «Sciences humaines», Lausanne, 1994, 318 p.

Dans cet ouvrage, Mondher Kilani reprend onze essais déjà parus dans d'autres publications «non pour les empiler en vue d'une progression ou d'un achèvement qui ne peut être qu'incertain, mais pour les entrecroiser [...] jusqu'à amorcer de nouvelles lignes d'expérimentation et nourrir une réflexion en devenir» (p. 7). Centré sur la thématique identité vs altérité, l'ouvrage est composé de deux grandes parties, la première – plus épistémologique – porte sur la nature du discours dans le champ

de l'anthropologie sociale, sur les fondements de la relation entre le sujet connaissant et analysant – l'ethnologue – et son objet de connaissance – l'autre. La seconde, plus empirique, articule certaines «constructions culturelles» de l'auteur, soit ses expériences de terrain en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les Alpes valaisannes et dans les oasis du Sud tunisien. Entre terrain et théorie de la connaissance, ce livre est d'abord un exercice critique sur le discours anthropologique, il reprend pour les discuter les notions centrales que sont l'identité, l'altérité, la rationalité, la croyance, l'universalisme, le relativisme, le mythe ou encore l'ethnicité.

La première partie de l'ouvrage permet ainsi à l'auteur de se situer dans le champ de la discipline, il y introduit les thématiques qu'il tentera d'illustrer dans la seconde partie. Tout d'abord, Kilani s'arrête sur les notions d'identité et d'altérité, sur la distance qui sépare le soi de l'autre, l'observateur de l'observé et qui fonde le rapport entre le sujet et l'objet. Selon Kilani, la prise de conscience que «quelque chose n'est pas soi-même» constitue la véritable prémissse de l'expérience anthropologique. L'anthropologie sociale est vue comme une réflexion continue sur l'identité et la différence, le discours anthropologique est compris comme une traduction, traduction des différences certes mais sur fond de ressemblances car l'entièrement nouveau serait inaccessible à la compréhension du chercheur : «La tâche de l'anthropologue est donc de jouer sur le registre de l'invention du possible, vue comme une pratique contrastante faisant surgir des configurations de sens sur fond d'identité et de différence [...]. Intervenir l'autre, c'est se comprendre soi-même comme vivant dans un monde dont on peut, par contraste avec celui de l'autre, dessiner les contours» (p. 15). Par ailleurs, toute relation implique des rapports de pouvoir, l'autre n'est jamais égal à soi-même. Le chercheur ne peut être neutre,

il compare; à la question : qui sont-ils ?, il ne peut répondre qu'en rapport à lui-même, en fonction de son propre système de valeurs, soit celles de la société dominante, celles du Nous. Ici, l'auteur engage une critique des courants moderne (universalisme) et postmoderne (relativisme) : «la promesse universaliste d'une humanité unifiée et égale et la profession de foi relativiste de l'égalité dans la différence apparaissent comme fallacieuses dans leur principe même. Les deux font fi du principe hiérarchique qui ordonne toujours entre eux les éléments constituant le tout et qui introduit l'asymétrie» (p. 20).

En outre, l'auteur conçoit la culture comme «une structure à signification instable dans laquelle la position des acteurs sociaux affecte la manière dont ils se représentent et donnent sens à leur univers» (p. 16); la situation d'enquête – vue comme lieu de négociation des points de vue entre l'anthropologue et ses informateurs – peut dès lors affecter la position des acteurs, c'est pourquoi l'expérience ethnographique doit nécessairement faire partie intégrante de l'analyse, les conditions de production d'un texte doivent être restituées. Ici, l'auteur se distancie aussi bien du «relativisme naïf» – courant postmoderne qui revendique la co-énonciation, qui multiplie les voix dans le texte et masque le travail de médiation et de textualisation de l'anthropologue – que des monographies classiques (objectivantes) qui privent le lecteur de la construction de l'objet et du contexte de la découverte.

Certes, le savoir anthropologique traverse une crise, crise qui tient à la visée objectiviste d'une discipline où l'homme est à la fois sujet et objet de connaissance; cette crise de la représentation de l'autre, cette incrédulité à l'égard des métarécits propre à la «condition postmoderne» (Lyotard, 1979)¹ conduit à se demander si

¹ Lyotard, J.-F. (1979), *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris : Editions de Minuit.

l'anthropologie peut encore prétendre «représenter positivement la réalité de l'autre», ou, au contraire, si elle ne doit pas «se contenter de l'évoquer dans la reconstruction d'une expérience de soi» (p. 27). Kilani ne remet pas en cause l'idée qu'il y a quelque chose à représenter de la réalité de l'autre, à condition de s'interroger sur la manière dont cette opération est effectuée : comment s'établit la relation d'enquête, quelles sont les situations dialogiques qui lient anthropologue et informateurs, quelles sont les procédures descriptives mises en place, etc. Bref, Kilani défend une anthropologie qui se donne pour objectif d'intégrer dans ses interprétations le rapport épistémologique qui est à l'origine de ces constructions afin de produire un savoir qui ne soit pas uniquement l'évocation d'une expérience subjective irréductible, qui ne soit pas non plus la restitution objective d'une réalité observée, mais le produit d'une «vérité négociée» sur le terrain, reconstruit – selon les conventions narratives du moment, selon les modèles heuristiques dominants – pour le public lointain auquel il est adressé.

Kilani conclut la première partie en abordant la découverte et l'invention de l'autre selon une perspective historique. Une lecture anthropologique de la découverte de l'Amérique par C. Colomb met en évidence le processus comparatif mis en oeuvre lors de la description du «nouveau» : les observations faites sur le terrain sont rapportées à des référents «connus et expérimentés» tels que la Bible, l'Antiquité gréco-romaine, l'Egypte ancienne, le monde musulman. Le Nouveau Monde est ainsi décrit sur le mode de la ressemblance-différence dont résulte un compte-rendu incomplet et réducteur de la nouveauté. Ainsi, C. Colomb avait une idée préétablie de ce qu'il allait découvrir; arrivé en Amérique, «Colomb ne décrit pas ce qu'il voit [...] [mais plutôt] ce qu'il s'attend à voir» (p. 66). Le mythe du paradis perdu sert de «grille de lecture»

organisant la description de la nouveauté selon le mode comparatif. C'est ce même processus qui détermine la compréhension de l'événement nouveau chez les Aztèques : l'arrivée des Espagnols est assimilée à celle des dieux décrit par leurs mythes. En mettant en parallèle la lecture du nouveau faite par les Espagnols et par les Aztèques, Kilani montre comment la description de l'autre s'effectue lors du contact de deux cultures. L'autre est incorporé dans l'univers, dans le corps de représentation mythique et familier de chaque culture et, «par sa différence maîtrisée, [il] va renforcer ou réalimenter le système de signification et l'identité propre» (p. 68).

Kilani souligne à ce propos que l'anthropologie n'échappe pas à la règle qui veut que l'appréhension de la réalité n'est jamais directe, la vision du nouveau «est toujours guidée par un modèle qui lui préexiste» (p. 75). Aussi, et partant de la volonté de reformuler sa discipline, l'auteur interroge l'anthropologie moderne dans son héritage épistémologique et idéologique : «Le discours anthropologique ne peut se déployer en dehors de la tradition qui l'a vu naître, la tradition européenne, et dont le siècle des Lumières constitue justement un des moments les plus forts et les plus emblématiques» (p. 77 f.). Le XVIII^e siècle est en effet l'inventeur du terme «anthropologie» qui définit «une science qui aurait pour objet les productions culturelles et sociales de l'homme» (p. 78). Les objets de l'observation, soit les cultures indigènes, sont transformées en entités descriptives capables de se donner à «voir» et à «lire» au public lointain avec l'immédiateté et l'authenticité du «comme si on y était». La fin du XVIII^e siècle voit naître la Société des Observateurs de l'Homme, celle-ci inaugure une démarche scientifique fondée sur une théorie élaborée et une méthodologie orientée vers l'observation. L'héritage idéologique de l'anthropologie moderne est donné par le paradigme de

l'histoire naturelle, qui prend bientôt la forme d'un schéma d'évolution unilinéaire. Le schéma évolutionniste culmine au XIXème siècle, c'est dans ce contexte qu'on assiste au renversement du mythe du «Bon Sauvage», élaboré au XVIIIème. Désormais, le sauvage, homme primitif au sens péjoratif du terme, se voit caractérisé par sa «débilité physique» ainsi que son «dénouement moral et intellectuel». La supériorité du civilisé est affirmée, légitimant ainsi ses missions civilisatrices et colonisatrices.

La seconde partie de l'ouvrage s'ouvre sur la présentation d'une expérience de terrain en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Mélanésie). D'emblée, l'auteur constate que cette région n'a jamais été prétexte à des rêves d'altérité; elle n'a suscité «aucun émoi de l'origine, aucune nostalgie d'un Eden perdu ou d'un âge d'or rempli de bonheur et d'insouciance» (p. 117). La rencontre entre Européens et Mélanésiens se fait à la fin du XIXème siècle, époque où les rêves de puissance coloniale remplacent les rêves d'altérité et d'exotisme. L'indigène noir est perçu à travers une double «grille de lecture» : l'interprétation historique de la Bible d'une part (le Noir comme descendant de la lignée maudite de Cham, fils de Noé), et le schéma évolutionniste faisant foi au XIXème d'autre part. Aussi, la rencontre de l'Européen et du Mélanésien est-elle significative : des deux côtés, la situation est comprise en fonction des attentes et des croyances et chacun est intégré dans le système de valeurs de l'autre; l'un est vaincu dès le départ de sa suprématie, l'autre voit arriver des «héros culturels» venus de l'extérieur de l'univers connu, donc du pays des ancêtres, apportant culture matérielle et bienfait aux vivants (culte du cargo, syncrétisme).

Les chapitres 8 et 9 nous ramènent en Europe, dans les Alpes valaisannes. Kilani y traite de l'image de la montagne au passé et au présent, image portée par une figure

à double facette : le montagnard. Tantôt il est le «mauvais montagnard» caractérisé par la pénurie économique et la misère morale, tantôt il est le «bon montagnard» dépositaire des valeurs ancestrales et gardien de l'authenticité dans un monde en continual bouleversement. Ces images, d'origine citadine, expriment – selon la période historique – soit la nostalgie d'un univers sauvage et authentique, soit la volonté de domestication d'une nature débridée et hostile. Toutefois, aujourd'hui, ces deux représentations coexistent; il y a tension entre une image du passé idéalisée – qui peut fonctionner comme valeur-refuge – et une représentation dévalorisée du passé permettant de réaffirmer les bienfaits de la modernité. Selon Kilani cette tension entre deux représentations polarisées est également projetée sur la vache d'Hérens (la vache «noire», lutteuse). L'image de la vache «noire» s'inscrit ainsi dans la même problématique que l'image du passé : l'élevage de la race d'Hérens se trouve aujourd'hui en situation dynamique instable, «carrefour de plusieurs influences et enjeu de plusieurs finalités : celle d'une forte intégration dans la modernité, d'une part et celle d'un enracinement dans un patrimoine culturel local original, de l'autre» (p. 205).

La notion d'ethnicité est discutée à partir d'une étude de cas (oasis de Gafsa dans le Sud tunisien). Il s'agit pour l'auteur de remettre en question une lecture de l'ethnicité en référence à une terminologie tribale, soit la vision essentialiste des groupes ethniques et leur analyse en termes d'unités primordiales (sociétés sans Etat). Contre toute forme de déterminisme – biologique ou historique – l'auteur propose de lire la diversité des formes d'organisation sociale – en l'occurrence la coexistence de deux modèles lignagers, celui des nomades installés autour des villages et celui des oasis – comme «un jeu de correspondance entre une structure (modèle lignager) et l'histoire (temps historique et social). Ici, le lignage recon-

duit la structure en même temps qu'il y intègre le changement.

A partir de la monographie que l'auteur a consacré à l'oasis d'El Ksar (*La construction de la mémoire*, 1992) – oasis qui intègre le groupe de Gafsa dans le Sud tunisien – et tout en explicitant la démarche heuristique qu'il a empruntée sur le terrain, la façon dont il a construit son objet, M. Kilani interroge les notions de savoir (scientifique) et de croyance (savoir indigène) en anthropologie. Il s'agit de se demander «si cette croyance des anthropologues dans les croyances des sociétés traditionnelles est véritablement fondée [...] si finalement ces croyances postulées chez l'autre ne relèvent pas plutôt de la perspective adoptée par l'observateur que de celle assumée par l'observé» (p. 237). L'auteur propose une lecture de la croyance en termes de construction culturelle dont les enjeux «ne sont pas moins rationnels que d'autres modes de communication et de savoir» (p. 238), et ces enjeux sont d'ordre relationnel car «la croyance vaut plus par le type de relation qu'elle noue entre les acteurs que par l'énoncé d'un contenu» (p. 259), la croyance est en effet toujours plurielle (si tout le monde croit ceci, je suis en droit d'y croire aussi, sinon je risque l'exclusion). En ceci, il n'y a pas une différence de nature entre savoir indigène (qualifié de croyance) et savoir scientifique, les deux relèvent d'une activité sociale qui établit un accord entre certains hommes et permet l'interaction, les deux sont des connaissances construites et des connaissances agies. Seule une différence de portée sépare le savoir local de l'indigène du savoir global de l'anthropologue.

Le dernier essai donne lieu à une réflexion sur les valeurs sous-jacentes au modèle français d'intégration de l'étranger. En illustrant sa réflexion par une étude de cas – l'immigration maghrébine en France – l'auteur s'intéresse à dégager «les catégories et les valeurs qui sous-tendent les différents discours portés par la so-

cieté majoritaire française sur l'autre, [en l'occurrence] l'immigré maghrébin» (p. 275). Selon Kilani, la question de l'intégration des immigrés maghrébins en France, nous place devant les deux termes d'une seule alternative : «assimilés mais non tout à fait égaux» (universalisme individualiste : modèle culturel ou identitaire à vocation universelle inspiré de la Déclaration des droits de l'homme) ou «égaux mais séparés» (relativisme différentialiste, courant postmoderne). Or cette alternative ne lui paraît pas satisfaisante. L'universalisme «nerf de l'idéologie moderne» lamine les différences et est «responsable d'ethnocide» (p. 294) et le relativisme favorise un développement social séparé, enferme l'autre dans sa différence et risque toujours d'être une forme voilée d'exclusion. Contre cette alternative, Kilani nous invite à envisager une troisième voie, celle de «l'universalisme élargi» où l'anthropologue approfondit son expérience de l'altérité pour l'appréhender dans «une perspective où la raison comparative n'est pas soumise à une seule raison, la raison moderne, mais intègre également les autres raisons» (p. 297), les autres visions du monde, voire les autres universalismes. Il ne s'agit donc pas pour l'auteur de sortir de la perspective universaliste mais de tenter d'intégrer conceptuellement les autres traditions dans une perspective anthropologique. «Il ne s'agit dès lors pas de récuser le savoir anthropologique [...] mais de montrer qu'il ne doit pas s'arrêter de s'arracher aux systèmes de croyance particuliers [...] y compris ceux qui sont à l'origine de ses conditions de possibilité, à savoir la référence universaliste et l'idéologie moderne qui l'accompagne» (p. 298). Autrement dit, interroger l'altérité ne se passe pas d'une interrogation identitaire, car «il ne suffit pas d'apprendre l'autre, il faut aussi poser les conditions du regard porté sur lui» (p. 299).

Au fond, M. Kilani propose une nouvelle forme de holisme qui intègre la subjectivité de l'anthropologue comme par-

tie prenante du rapport à l'autre. Il nous invite à une anthropologique dialogique, une anthropologie de la réciprocité qui pose comme centrales les dimensions relationnelles, conflictuelles et hiérarchiques, une anthropologie qui ne parle pas de l'autre mais qui parle à l'autre et qui conçoit la culture comme «force agie» plus que «force agissante».

Arrivés au terme de la lecture de l'ouvrage de Kilani, dont nous saluons la richesse sur le plan théorique, nous ne pouvons ignorer certaines critiques. La première porte sur la structure du livre : nous attendions plus de liaisons entre les textes, plus de passerelles guidant le lecteur d'un chapitre à l'autre, d'un terrain à l'autre. Ce problème de structuration se trouve encore renforcé par l'absence de toute conclusion (malgré la présence d'une introduction). Celle-ci aurait pourtant été l'occasion de reprendre la problématique de l'ouvrage – la redéfinition de l'anthropologie dans son rapport à l'altérité – et de l'expliciter à la lumière des différents exemples de terrain. Au lieu de cela, l'ouvrage frôle souvent, à notre sens, l'éclatement et la dispersion. La seconde critique porte sur le contenu des chapitres empiriques et tient à une carence descriptive. Par exemple, nulle description concernant le culte du cargo (ch. 10), nulle description concernant les combats de la vache d'Hérens; on ne sait ni où, ni comment, ni pourquoi ces faits ont lieu, il faut déjà les connaître pour comprendre la perspective de l'auteur. Enfin, le troisième point tient plus de la déception que de la critique. En effet, si les réflexions théoriques de l'auteur, son positionnement épistémologique et ses propositions empiriques nous ont paru pertinentes et stimulantes, ses propos restent, pour l'essentiel, au niveau du projet : aucun terrain relaté ne suit entièrement la «piste» épistémologique et méthodologique défendue par Kilani. Cela tient sans doute au fait que les articles repris datent pour certains de plus de dix

ans et ont été publiés dans les contextes les plus divers. Si l'intérêt général de l'ouvrage ne saurait être remis en cause, son originalité réside peut-être aussi dans l'investissement personnel dont doit faire preuve le lecteur pour synthétiser, éclaircir et approfondir les divers points traités par Kilani !

*Christine Bétemps,
Cornelia Hummel,*

*Département de Sociologie et
Centre Interfacultaire de Gérontologie,
Université de Genève*

C. Bovay, J.-P. Tabin, R. J. Cam-piche, *Bénévolat : modes d'emploi. Le recours au bénévolat dans l'action sociale et sanitaire*, Réalités Sociales, Lausanne 1994, 334 p.

A parcourir la bibliographie établie par les auteurs du présent ouvrage, on s'aperçoit que – sans exclusive – Lausanne (et le canton de Vaud) est depuis bientôt deux décennies un foyer de réflexion et d'études sur le bénévolat. Les éditions «Réalités Sociales», l'Université, l'École d'études sociales et pédagogiques et Action Bénévole livrent en effet régulièrement des textes de nature diverse sur la politique sociale, l'action sociale et le travail de terrain des professionnels et des bénévoles. Enseignants, chercheurs et professionnels de Lausanne ont fait du bénévolat un thème d'analyse devenu classique. C'est dans cette «tradition» thématique que s'inscrit l'ouvrage des trois auteurs lausannois de «Bénévolat : modes d'emploi».

Fruit d'une recherche financée par le Programme National de Recherche 29 «Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale», l'ouvrage comprend trois grandes parties : *une partie théorique* portant sur la définition du bénévolat social, *une partie empirique* qui porte sur les modes d'emploi du bénévolat dans diverses institutions et associations, enfin

une partie propositionnelle intitulée «Pour une politique du bénévolat» à travers laquelle les auteurs souhaitent susciter un débat public sur le rôle du bénévolat social dans l'action sociale en proposant trois options : l'abandon, la promotion ou le dépassement du bénévolat social.

En introduction, les auteurs livrent quelques points de repère importants sur l'objet de leur recherche. Ils soulignent que le dossier est complexe, notamment parce que a) *dans le spectre de l'action sociale, le bénévolat occupe une place de choix de par le jeu des valeurs auquel il est associé*, b) *il est souvent présenté comme solution à la crise des finances publiques ou comme contrepoint au développement de l'État social*, c) *il est le révélateur d'une crise sociale et culturelle*. On notera encore trois points essentiels pour comprendre l'orientation de la démarche :

- l'approche faite ici du bénévolat est de l'ordre de la politique sociale,
- la recherche est limitée à des domaines jugés cruciaux pour l'avenir de l'État social,
- les données ont été récoltées essentiellement auprès des professionnels impliqués dans la mise en place de la politique socio-sanitaire ou d'animateurs de bénévoles.

Cela étant posé au départ, il en découle que le bénévolat n'occupe ici qu'une place subordonnée : le travail a été influencé par la prise en compte de «l'enjeu de pouvoir constitué par le bénévolat que chacun [...] cherche à s'approprier pour l'inclure dans son système ou le rendre compatible avec son dessein» (p. 11).

Le cadre d'analyse étant ainsi défini, la recherche de terrain va confirmer que les bénévoles essentiellement (des femmes) sont dépendantes des professionnels et encadrées par eux.

L'étude de terrain montre l'effet de la professionnalisation de l'ac-

tion sociale à domicile sur le bénévolat. Les professionnels jouent aujourd'hui un rôle clé dans la mise en oeuvre et le contrôle du bénévolat (p. 210).

L'observation du terrain conduit à nuancer fortement le rôle de l'initiative personnelle dans le bénévolat. Comme on l'a vu plus haut, le bénévolat est d'abord un auxiliaire de l'action sociale, ce qui limite fortement ses potentialités d'initiative (p. 260).

La recherche, et c'est certainement là son grand mérite, montre avec réalisme que la politique et l'action socio-sanitaires sont à tous égards premières par rapport au bénévolat. Une petite phrase condense cette idée en un raccourci saisissant : *un besoin reconnu est un besoin professionnalisé*. Autrement dit, *le bénévolat ne dispose pas de moyens équivalents à ceux des professionnels pour orienter et contrôler la mise en oeuvre de l'action sociale*. Les bénévoles sont donc marginalisées, elles agissent en marge du système professionnelisé.

Le mode d'emploi porte sur trois domaines significatifs et trois institutions (petite enfance/Pro Juventute, vieillesse et maintien à domicile des personnes âgées/Pro Senectute et aide apportée aux requérants d'asile/Croix-Rouge) et sur quatre localités (Martigny, Nyon, Thoune et Yverdon-les-Bains). La partie empirique compte plus de 200 pages; riche d'informations, elle offre une foule de données descriptives tout à fait intéressantes d'ordre politique, juridique, administratif, institutionnel, démographique, économique, parfois aussi historique. Bref, c'est une sociographie qui rend compte avec minutie et dans le détail des dispositifs médico-sociaux sur les plans local, régional et national.

L'analyse de terrain révèle en définitive que le bénévolat fait l'objet de représentations nombreuses et contradictoires

et que son statut comme ses fonctions varient fortement selon les lieux, les domaines, les régions et les contextes sociaux considérés.

A travers une recherche et une publication d'une telle envergure, on peut légitimement se demander si le lecteur n'est pas en droit d'attendre une clarification ou une mise au point conceptuelle et politique au sujet du bénévolat ? Un début de clarification est certes apporté, mais tous comptes faits, il ne reçoit qu'un mode d'emploi ...

Les auteurs adoptent pourtant une définition opérationnelle pour conduire leur investigation, mais ils signalent qu'ils n'ont pas procédé à une analyse directe de ce que recherchent les femmes qui s'engagent dans des actions bénévoles et ils soulignent en conclusion que *leur étude n'a pas pu surmonter toutes les difficultés posées par la saisie de l'objet*. Soit.

Mais, faute de clarification sur les significations et les «enjeux» que les bénévoles elles-mêmes attribuent à leur action encadrée, les auteurs ont du mal à éclairer les affirmations qu'ils livrent en introduction à leur ouvrage : le jeu des valeurs, le révélateur d'une crise, la solution aux restrictions budgétaires.

La même remarque vaut pour le «cadrage» qu'ils disent vouloir adopter pour leur analyse politique : il est difficile de placer le bénévolat au niveau de la politique sociale, quand les données recueillies ne relèvent qu'en toute petite partie de ce niveau.

Les sociologues qui analysent des pratiques professionnelles (par exemple en milieu scolaire ou hospitalier) savent bien que ces pratiques sont partout diversifiées, hétérogènes, personnalisées. Au niveau des modalités concrètes de l'action, les situations sont à la limite toujours incomparables. Dès lors, en bonne logique, en restant au niveau du mode d'emploi (des modalités), on ne peut pas dégager des finalités, car elles ne sont pas identifiables comme telles dans la pluralité des

activités quotidiennes. Il s'agit donc de repérer ces finalités si elles existent en tant que telles (par exemple le contenu de la Charte annoncée par la Croix-Rouge suisse, p. 61) ou de les construire à partir des projets d'action conçus et mis en oeuvre par les professionnels et les bénévoles. Cette construction repose évidemment sur l'idée que les praticiens ont une théorie (explicite ou implicite) de leur pratique et qu'il revient aux chercheurs – en interaction avec les gens de terrain – de la révéler, de l'éclairer et de l'énoncer. Cette approche constructive et dynamique permettrait à mon sens d'aborder autrement qu'en termes d'abandon, de promotion ou de dépassement la conception présente et à venir d'une politique du bénévolat.

Ce qui fait problème dans la réflexion portant ici sur la politique du bénévolat, c'est que *les auteurs ne font pas la distinction entre les modalités et les finalités de l'action*. Ainsi que nombre de chercheurs l'affirment aujourd'hui, les finalités sont fondées sur des valeurs, sur un idéal ou sur une utopie : *elles sont posées comme principe au nom duquel tout doit être jugé et qui n'a pas lui-même à être évalué*.¹ Il faut bien entendu produire les orientations et les finalités et c'est en effet la tâche qui revient précisément «au politique» dans son sens le plus large (partenariat).

Si le bénévolat est un révélateur de la crise sociale et culturelle d'aujourd'hui, sa présence révèle souvent dans nos sociétés la nécessité de remédier à une absence de lien social. Pour éviter la désintégration du tissu social et la violence qui lui est associée (certains pays voisins en font la dure expérience au quotidien dans les cités difficiles), ne faut-il pas renverser la vapeur ?

1 Charlot, B., *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*, Paris : ESF, 1995.

La réalisation de la solidarité est possible si l'on démontre le rôle positif et novateur de la sociabilité à l'intérieur de la croissance générale de la société. C'est de ce point de vue que, en Suisse, on discute aujourd'hui de la nécessité de passer de la conception analytique de la sécurité sociale [...] à la conception fonctionnelle de la sécurité sociale, basée non plus sur les causes des besoins, mais sur la finalité (garantie de la santé, d'un revenu social de compensation et de substitution, protection du chômage et aide à la formation). Marazzi, C. (1994), in : M.-H. Soulet, Éd., *De la non-intégration*, Fribourg : Éd. Universitaires, p. 38.

La position de Marazzi est politique, elle peut suggérer ou donner une orientation à l'action des professionnels et des bénévoles qui travaillent le social. La sociabilité n'est pas vue comme une sorte d'accessoire, comme un aspect mineur de l'action sociale, on la considère au contraire comme une priorité, comme une finalité. La santé, l'éducation, le revenu social, la protection des chômeurs, le lien social, la sociabilité, la solidarité, etc., sont en effet des finalités à défendre pour que notre système politique reste peu ou prou démocratique, c'est essentiel. Faute de considérer ces points comme des finalités, on court le risque de se trouver en permanence dans cette situation précaire de ne débattre que des modalités de l'action, tout se passant comme si la vérité de la politique sociale actuelle et à venir était attachée à la seul perspective et aux seuls enjeux des acteurs professionnels qui possèdent et utilisent le mode d'emploi.

Michel Vuille,
Sciences de l'éducation,
Université de Genève

Michel De Coster, François Pichault, *Traité de sociologie du travail*, Editions De Boeck Université, Coll. Ouvertures sociologiques, Bruxelles 1994, 551 p.

Depuis la parution du Traité de sociologie du travail de Friedmann et Naville en 1962, plus personne n'avait osé se lancer dans la difficile entreprise qu'est la réalisation d'un traité. De Coster et Pichault ont finalement relevé le défi et le résultat est somme toute assez réussi.

L'ouvrage qu'ils nous offrent se veut résolument orienté vers l'ouverture, vers le renouvellement de la réflexion, vers la rupture des frontières, et cela à tous les niveaux.

Au niveau des auteurs d'abord, le traité rompt totalement avec les habitudes. Pour éviter une prise de position trop univoque, De Coster et Pichault ont volontairement renoncé à un projet de traité qui serait l'émanation d'une seule personne ou d'un seul courant de pensée, ils ont donc pris l'option, risquée, de la réalisation collective, en regroupant les contributions de dix-huit auteurs. Le choix de ces auteurs traduit d'ailleurs à lui seul la volonté de rendre compte du nouveau «paysage» dans lequel s'intègre la recherche en sociologie du travail. En ne s'intéressant délibérément qu'à la sociologie francophone, De Coster et Pichault ont par contre évité le piège autant du «francocentrisme» que du «parisianocentrisme» pour laisser la parole à des représentantes et des représentants de l'ensemble de la francophonie. Une façon de rendre compte de la «décentralisation» géographique actuelle de la recherche sur le travail et de reconnaître, enfin, l'importance de la présence féminine dans cette discipline. De plus, par le recours certes aux «grosses têtes» de la sociologie du travail, telles qu'Alain Touraine, Marc Maurice ou Philippe Bernoux, mais aussi à d'autres chercheurs, dont la réputation dans ce domaine est moins affirmée, se dégage une volonté de mettre en

valeur l'existence d'une nouvelle génération de chercheurs en sociologie du travail.

Sur le plan formel ensuite, les auteurs ont réussi à produire un livre qui tout en restant dans les limites que lui impose le genre choisi n'en est pas pour autant fastidieux ou totalement abscons. En ce sens, le livre s'adresse autant à l'étudiant, qu'à l'enseignant et au chercheur. Il se veut d'abord un état de la question qui tout en présentant une cohérence et un équilibre d'ensemble laisse néanmoins une ouverture à chaque auteur pour présenter ses propres réflexions et orientations de recherche. La présence de déséquilibres et de disparités entre les contributions, si fréquente dans les ouvrages collectifs, a ainsi été habilement évitée.

C'est néanmoins sur le plan du contenu que l'effort de renouvellement a été le plus important. Comme le déclare Alain Touraine dans la préface, il s'agit ni plus ni moins de poser les bases d'une «nouvelle sociologie du travail», tout en essayant d'éviter la polémique et les prises de position idéologiques. En fait, cette «nouvelle sociologie du travail» explore une sorte de voie médiane entre, d'une part, l'abandon pur et simple de la sociologie du travail, comme le réclament un certain nombre de sociologues qui invoquent les transformations du monde du travail et la perte d'objet qu'elles entraînent pour la discipline, et, d'autre part, une image «ouvrière» qui continue à coller à la sociologie du travail et qui, sans être totalement fausse, n'en est pas moins très réductrice.

L'apport de la sociologie dite classique est donc conservé, le syndicalisme, la division du travail, le rapport à la technique restent des thèmes présents dans l'ouvrage, mais les auteurs cherchent néanmoins à en présenter une conception revisitée, «dépoussiérée», dans un champ de recherche lui-même élargi.

De Coster s'efforce ainsi de rendre compte de nouvelles options en résistant

la sociologie du travail par rapport à trois ensembles : par rapport aux autres sciences intervenant dans le champ du travail (économie, psychologie, histoire, ...), par rapport aux autres disciplines sociologiques qui tendent à intervenir dans ce champ (sociologie des organisations, sociologie de l'entreprise notamment), et enfin par rapport à l'objet même de cette discipline, le travail.

La première option fondamentale consiste à sortir d'une définition «territorialiste» et résiduaire. Suivant en cela le mouvement qui anime tout un courant sociologique, De Coster adopte une orientation résolument subjectiviste, en définissant la sociologie du travail comme un point de vue, comme un éclairage original porté sur le travail. Il ne s'agit donc plus d'essayer de définir ce que seraient les «terrains» respectifs de l'économie, de la psychologie ou de la sociologie dans l'étude du travail, et par conséquent les «frontières» intervenant entre ces disciplines, mais de reconnaître la capacité de chacune d'entre elles à fournir un cadre d'interprétation global de l'ensemble des problèmes liés au travail. L'originalité de la sociologie du travail réside dès lors dans les cadres interprétatifs qu'elle mobilise et non dans un «terrain» d'étude spécifique. Débarrassée d'un espace «concret» imposé, elle se retrouve libre de définir elle-même les contours de ce nouvel espace en adoptant ses propres éclairages et son propre point de vue. Par ailleurs, les différentes disciplines intervenant dans le champ du travail ne sont plus perçues comme concurrentes, mais comme complémentaires dans l'explication des actions ou des institutions concernant le travail.

Applicant ce même raisonnement pour parler de la place de la sociologie du travail par rapport à la sociologie de l'entreprise et à la sociologie des organisations, De Coster considère ces dernières non pas comme des substituts, mais comme autant de sous-disciplines de la sociologie du tra-

vail qui serait ainsi elle-même constituée d'une pluralité d'approches possibles de la situation de travail.

Enfin, concernant l'objet même de la discipline qu'est le travail, l'ensemble des auteurs reviennent à plusieurs reprises sur l'idée communément répandue actuellement qui voudrait que le travail ait totalement perdu sa légitimité en tant que lieu de socialisation prioritaire, notamment face à la montée du chômage, à l'évolution du loisir, à la réduction progressive du temps de travail. Les auteurs s'efforcent de montrer que le travail reste un lieu de définition sociale important (y compris et peut-être surtout pour les «sans-travail»), et que si changement il y a eu, il faut davantage le chercher dans le changement des valeurs transmises par le travail (notamment par le passage d'une conception du travail comme devoir à une conception du travail comme lieu d'épanouissement personnel), que dans le travail lui-même en tant que lieu de socialisation. D'où la nécessité de maintenir une sociologie du travail qui s'intéresse à ce type de transformations.

Ainsi redéfinie, la sociologie du travail présente donc l'avantage d'ouvrir la réflexion à toute une série d'aspects jusque-là négligés, en même temps que de relativiser la définition et les formes mêmes du travail. La structure de l'ouvrage en trois parties se veut une illustration de ce changement.

Dans une première partie, définie comme le niveau sociétal, les auteurs explorent les différentes définitions du travail conçu comme une valeur sociale relative. Les aspects culturels, nationaux, historiques, individuels, etc. de la définition du travail sont ainsi mis en évidence. Dans cette première partie toujours, sont aussi franchies un certain nombre de frontières (entre le travail et la formation, entre le travail et le chômage, entre le travail et le loisir, ...), ce qui permet d'aborder le travail non plus seulement en lui-même et pour lui-même, mais relativement à

d'autres dimensions du social qui lui donnent sens et auxquelles il donne également sens.

Au niveau organisationnel, thème de la deuxième partie et terrain privilégié de la sociologie du travail dite classique, l'accent est mis sur la diversité des formes d'organisation du travail. Le taylorisme ou l'organisation professionnelle du travail sont ainsi analysés comme des exemples de choix «opérés au niveau d'un ensemble social délimité (entreprise, corporation, système d'action concret), en vue d'organiser la coopération d'individus et de groupes aux intérêts et compétences disparates autour d'objectifs communs» (p. 199). Ces formes d'adaptation ne relèvent donc ni d'un déterminisme social absolu, ni d'une volonté individuelle, mais de choix organisationnels intermédiaires. Distance est ainsi prise autant par rapport à une tradition de déterminisme technologique, qui a très fortement marqué la sociologie du travail, que par rapport à une option qui privilégierait la volonté purement managériale.

L'introduction du niveau individuel dans la troisième partie est certainement la plus grande nouveauté. Rompt là encore très fortement avec une approche de la sociologie particulièrement présente en sociologie du travail, qui associait sociologie et étude des groupes sociaux, les auteurs introduisent ici la possibilité pour la sociologie de penser l'individu, de donner une interprétation sociologique de l'individu, notamment au travers du concept d'identité. Conçu comme «marque d'appartenance à un collectif, un groupe ou une catégorie», ce concept permet d'aborder la relation de l'individu au travail en termes d'appartenance professionnelle, de construction identitaire, d'attentes, de motivations, etc. et d'établir là encore le lien avec d'autres modes d'appartenance (familiales, politiques, syndicales, etc.).

Comme on le voit, le traité ouvre donc très largement le champ de réflexion de la sociologie du travail en y réintroduisant

des éléments que la sociologie générale avait déjà réintégrés depuis plusieurs années. En ce sens il s'agit d'une remise à jour tout à fait salutaire. En se voulant rassembleur, ouvert, le projet des auteurs participe de ce renouveau de la réflexion sociologique, dont la transgression des frontières et la prise en compte de concepts appartenant à des champs très différents se révèlent être autant de conditions importantes de réussite. Il participe également de ce mouvement qui tend à mettre en sourdine tout ce qui pourrait relever du conflictuel, de l'oppositionnel au profit du consensuel, de l'échange, de l'ouverture. Dans un univers où les cloisonnements étaient considérables, où les oppositions théoriques ont longtemps bloqué le débat, une telle démarche est plus que louable.

Elle n'est cependant pas sans risque. Risque sur le plan conceptuel d'abord. Concepts rassembleurs par excellence, l'identité, la valeur ou la culture cachent autant de définitions que d'auteurs et ils ne renvoient souvent qu'à un consensus de surface. Claude Dubar ne manque d'ailleurs pas de le rappeler dans sa contribution. A vouloir trop rassembler, le traité risque parfois de faire oublier l'importance d'une clarification et d'une réflexion approfondie sur les concepts et sur l'enjeu qu'ils représentent. Risque sur le plan de la compréhension du social et du rôle de la sociologie ensuite. L'échange et l'ouverture tels qu'ils sont présentés ici ne sont pas si loin que cela d'un relativisme ambiant qui tend à admettre chaque point de vue indifféremment de ses implications. Il devient ainsi possible de parler à quelques pages de distance de la persistance de l'organisation syndicale, du chômage et de l'avènement du self, comme autant d'éléments pertinents entrant dans la compréhension de la société (ce qui est sans doute vrai), mais sans que la présence de ces différents éléments ne soit remise en perspective par rapport aux enjeux, aux ruptures, aux conflits qu'ils

entraînent pour une seule et même société. La place relativement restreinte accordée à la notion de pouvoir est en ce sens très significative. Même si Alain Touraine dans la préface reconnaît à la sociologie du travail l'avantage de nous apprendre à «retrouver des rapports sociaux derrière des situations, la présence du pouvoir derrière les techniques et les marchés», la lecture de l'ensemble n'est qu'un reflet bien pâle de cette affirmation. C'est un peu comme si au vide provoqué par la fin des théories explicatives uniques et univoques, dont on ne peut que se réjouir, se substituait un plein de théories partielles, multi-conceptuelles, pluridisciplinaires, pluri-culturelles dont les zones de conflit seraient en quelque sorte atténées, voire évacuées. Il en ressort l'impression d'une sociologie un peu lisse, fluide, presque «aseptisée», et cela aussi bien au niveau du débat purement théorique que dans l'observation qui est faite des situations sociales.

De telles remarques ne remettent pas en cause l'intérêt de l'ensemble de l'ouvrage, je suis convaincue comme le sont les auteurs, de l'intérêt d'une sociologie du travail revisitée. Il faut cependant rester vigilant devant les pièges d'une démarche de redéfinition, telle qu'elle est proposée ici : la sociologie du travail a failli sombrer à cause de son manque d'ouverture et de sa rigidité, il ne faudrait pas pour autant qu'elle se noie dans un trop plein d'indifférence.

*Laurence Marti,
Université Lumière Lyon 2*

Hermann Fahrenkrug, Jürgen Rehm, Richard Müller, Harald Klingemann, Regine Linder, *Drogues illégales en Suisse, 1990–1993, La situation dans les cantons et en Suisse*, Editions Seismo, Zürich 1995, 256 p.

La drogue est devenue le centre d'un débat national et les problèmes et questions qui lui sont liés – scènes ouvertes, essais de distribution contrôlée d'héroïne, aide à la survie, réduction des risques, etc. – suscitent des réactions souvent aussi passionnelles que variées. L'ouvrage dont il est question constitue une contribution qui devrait permettre de faire le point sur ces différents aspects. Basé sur des données systématiques et sans renier la complexité ou l'existence de «zones floues» inhérentes à l'état de la question (p. 10), il se propose de présenter les politiques suivies aux niveaux national et cantonal pendant la période-clé de 1990–93, en précisant les différentes approches en présence. Cette «mise à plat» s'adresse à toute personne désireuse de dépasser les affirmations péremptoires et trop souvent simplificatrices fréquemment entendues, voire publiées dans des ouvrages ou des articles manquant singulièrement de sérieux.

Il s'agit en l'occurrence d'un rapport national basé sur les données que les cantons sont tenus de fournir régulièrement à l'Office fédéral de la santé publique en vertu de la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup). Les données proviennent principalement des réponses à un questionnaire soumis à tous les cantons par l'Office fédéral de la santé publique leur demandant de faire le point au printemps 1993. Cependant les auteurs ont également pris en considération toutes les données statistiques, rapports de recherche, évaluations et documents de «littérature grise» existant dans ce domaine en Suisse, ce qui permet de présenter une vision plus complète de la situation que dans les rapports précédents. Le premier chapitre

présente très clairement cette démarche, ses enjeux et ses difficultés. Il opère également la distinction centrale entre consommateurs de drogues et toxicomanes. Les chapitres suivants abordent la question de l'offre (disponibilité des substances sur le marché et trafic) et de la demande en termes épidémiologiques, la situation sociale des consommateurs de drogues et finalement les réactions de la société face au phénomène : prévention, thérapies et diverses formes d'aide, mesures policières et légales et politiques générales en matière de drogue. Deux annexes complètent l'ouvrage. La première présente un bref aperçu de la situation dans huit pays d'Europe occidentale; la deuxième reprend la position du Conseil fédéral au 7 septembre 1994 et permet de mesurer les évolutions et d'évaluer l'orientation prise depuis le printemps 1993.

Jürgen Rehm montre dans les chapitres 2 et 3 qu'il est difficile d'avoir des certitudes sur le nombre de consommateurs et leurs caractéristiques, les produits consommés et l'ampleur du marché, en raison de statistiques lacunaires et d'indicateurs pas toujours très performants. Selon les cantons, l'offre de drogues illégales est stagnante ou croissante alors que les prix ont eu tendance à baisser ou se sont stabilisés à un bas niveau. Les effets de cette situation sur la consommation sont cependant difficiles à évaluer sans recherches complémentaires. En ce qui concerne l'évolution de la consommation pour la période considérée, la seule affirmation possible est que, de façon générale, elle n'a pas diminué, alors que les problèmes qui lui sont liés ont eu tendance à s'aggraver : augmentation de la mortalité en relation directe avec les drogues et, en tout cas sur les scènes ouvertes, une marginalisation importante des toxicomanes. Une comparaison du nombre de toxicomanes par canton confirme l'existence de différences, en particulier entre cantons urbains et ruraux, mais avec beaucoup plus de nuances que ce que mass

médias et discours politiques ont pu laisser entendre. Dans le chapitre suivant intitulé «Prévention et prise en charge des consommateurs de drogues», Müller et Fahrenkrug mettent bien en perspective la place et le rôle d'une approche de la réduction des risques et des aides à bas seuil dans le cadre de la prévention. Ils rappellent également la nécessité de rejeter une approche simpliste qui, en particulier évacuerait les dimensions émotionnelles d'un phénomène aussi complexe. A défaut de pouvoir donner une vision exhaustive face à la multiplicité et la diversité de l'offre, ils montrent que les offices cantonaux compétents en matière de drogue ont pris conscience de l'importance grandissante du problème et qu'ils ont soit mis sur pied de nouvelles structures, soit renforcé et adapté celles déjà existantes. En termes de mesures, ils notent de façon générale un fort développement des activités de prévention primaire depuis 1990, de grandes différences existant quant aux tendances cantonales, dans certains cantons la prévention primaire se développant alors qu'elle est l'objet de sévères restrictions budgétaire. En termes de prévention secondaire, de grandes lacunes persistent cependant, même si la moitié des cantons se disent prêts à augmenter l'aide à la survie.

Dans le chapitre suivant, Klingemann procède à une analyse du secteur de la prise en charge et du traitement des toxicomanes, en précisant son articulation étroite avec la prévention et en insistant sur les facteurs-clé agissant sur ce secteur ainsi que sur les lacunes qu'il comporte. Il constate surtout une grande diversité des approches entre cantons, qui cependant s'atténue progressivement face à la réalité et prend de plus en plus en considération une approche de réduction des risques et de services à bas seuil. Il constate également que le cloisonnement entre les divers types d'institutions reste encore trop important, malgré l'abandon de la concurrence entre thérapie et prévention,

l'assouplissement des limites entre formes de prise en charge et la diversification des programmes thérapeutiques. Ainsi, à part des lacunes pour certains publics cible, la crise dans ce secteur est selon lui plus structurelle que quantitative et consiste en un décalage entre offre proposée et besoins des clients, qui ont évolué. Finalement, l'auteur rappelle qu'une bonne acceptation des mesures proposées par l'opinion publique et les communes ou quartiers directement concernés est un facteur de réussite et qu'un effort d'information et de concertation doit encore être fait.

Müller et Fahrenkrug dans le chapitre «Police et droit» constatent que le nombre de délinquants de la drogue continue d'augmenter dans un peu plus de la moitié des cantons. Parallèlement, la tendance existe de faire intervenir davantage des mesures thérapeutiques que de privation de liberté et de diminuer les peines frappant les délits simples de consommation, surtout de drogues douces. A ce propos, il s'avère que seule une minorité de cantons rejette explicitement l'affirmation «traiter plutôt que punir». La délicate question de l'effet préventif ou non des sanctions sur les consommateurs reste ouverte selon les auteurs, qui rappellent que les travaux scientifiques à ce sujet donnent des éclairages plutôt contradictoires. Quant à la situation dans les prisons, elle est surtout caractérisée par un manque de prise de conscience des dangers liés au sida et des lacunes flagrantes en termes de mesures.

Fahrenkrug constate dans le chapitre sur la politique suisse en matière de drogue qu'une prise de conscience a eu lieu et qu'il existe des structures et des instances spécialisées dans la quasi-totalité des cantons. Les politiques adoptées varient cependant fortement. Un tiers des cantons dépassent explicitement l'apparente opposition entre les deux modèles dominants, libéral et prohibitif, pour expérimenter une troisième voie dite pragmatique. Quant aux

autres, la politique qu'ils mènent sur le terrain est en fait plus subtile et plus complexe que les orientations affichées officiellement. De façon générale, l'auteur décèle une tendance à l'assouplissement et à la décrispation. La question principale que pose ce chapitre est celle de la nécessité exprimée par les cantons d'une plus grande collaboration entre cantons et entre niveaux politiques (cantons, communes et Confédération). En effet, si les problèmes apparaissent dans tous les cantons et les grandes villes, mais aussi de plus en plus fréquemment dans des localités de taille plus réduite, sur le terrain ce sont finalement les communes qui doivent y faire face alors même qu'elles n'ont guère de compétences en la matière. Dans ces conditions, un processus de décentralisation, mais aussi de coordination, devient nécessaire. Quant à la Confédération, son rôle serait de créer un terrain propice à l'émergence d'une stratégie nationale. Il est intéressant de noter cependant que la majorité des cantons disent ne pas avoir observé de grande influence de la politique menée par la Confédération, alors que la moitié d'entre eux appliquent néanmoins des mesures de prévention d'aide à la survie et mènent des recherches avec le soutien fédéral prévu par le paquet de mesures de 1991.

Cet ouvrage réunit une grande quantité de données particulièrement intéressantes et donne une vision très complète de la situation, basée sur une présentation sérieuse de faits, de chiffres et d'actions concrètes. Un de ses mérites est aussi de rappeler que les données doivent être manipulées avec prudence, que les informations sont parfois contradictoires ou les résultats lacunaires et qu'il faut être conscient de ces difficultés méthodologiques et vivre avec, en se gardant d'interpréter les données à la légère. Il démontre aussi cependant qu'en recoupant les approches et les sources et en restant critique, il est possible de donner une vision empiriquement fondée de la situation. L'approche

reste cependant très descriptive. Mais même à ce niveau-là, on aurait pu souhaiter, à défaut d'une analyse comparative des cantons, une présentation systématique de la situation dans les cantons, par de simples tableaux récapitulatifs en annexe par exemple (ceci d'autant plus que l'information est déjà réunie). En effet, c'est la vision agrégée qui est systématiquement présentée, les cantons n'étant cités que très partiellement, à titre d'illustration. Ce parti pris ne permet pas vraiment de se faire une idée de la situation globale de cantons particuliers, ni de les situer les uns par rapport aux autres. Ces données systématiques seraient d'un grand intérêt et permettraient au lecteur de poursuivre et d'approfondir ses propres réflexions, en particulier sur des articulations possibles entre les différents aspects des politiques poursuivies par les cantons. Malgré cette faiblesse, l'ouvrage reste de grande valeur, tant par son contenu que par sa lisibilité. Un autre de ses mérites est de replacer dans leur contexte institutionnel, mais aussi de développement historique, les différentes approches en matière de politique de la drogue suivies jusqu'ici. Si les auteurs mettent en évidence des différences entre cantons, ils montrent aussi les premiers signes d'un rapprochement entre eux que la grande majorité des acteurs reconnaissent aujourd'hui comme nécessaire. Cette lecture permet finalement de comprendre les dernières évolutions de la politique de la drogue en Suisse et comment une voie pragmatique est en train de voir le jour, dans le cadre d'une nécessaire concertation entre tous les niveaux de la politique de lutte contre la drogue.

*Christine Panchaud,
Département de Science Politique,
Université de Genève*

Jean-Pierre Tabin, *Sur les chemins de l'assistance : usages et représentations de l'aide sociale*, Edition La Passerelle-CSP, Lausanne, 1995, 182 p.

En donnant la parole à des utilisateurs des services sociaux, J.-P. Tabin fait éclater quelques préjugés tenaces qui circulent à leur propos. Ce faisant, il dépeint la complexité de la protection sociale suisse, démontrant en filigrane qu'une analyse de ses structures et de son fonctionnement, pour être pertinente, ne peut faire abstraction des croyances et des discours qui l'animent.

Parmi ces croyances, il en est une particulière : l'aide sociale ne serait pas toujours dirigée vers les personnes qui en ont le plus besoin ! Il y aurait des abus perpétrés par de véritables stratèges en la matière. Qu'en est-il vraiment ? J.-P. Tabin choisit d'aborder cette question en s'entretenant avec vingt-et-une personnes dont la caractéristique commune est la fréquentation répétée d'un grand nombre de services sociaux vaudois. Son objectif, éclairer les éventuelles tactiques et les expériences de vie de ces multi-utilisateurs; mais surtout, «saisir comment le social est compris, et non comment il se comprend lui-même» (p. 24). De ces entretiens semi-directifs, il établit une typologie de parcours (deuxième partie de l'ouvrage) en trois catégories : le «non choix» qui reflète le sentiment de l'usager de ne rien pouvoir décider, le «renvoi» qui marque une impression de ne pas trouver de réponse à son problème, et enfin, le «choix multiple» qui sous-entend pour l'utilisateur d'opérer des choix. Cette typologie est l'une des quatre clefs permettant à l'auteur d'analyser les représentations produites par les interviewés; les trois autres clefs portant sur l'instant initial de la demande d'aide, le nombre de services sociaux fréquentés, la durée de la prise en charge (pp. 39–43).

Dans la première partie de son livre, J.-P. Tabin brosse un rapide tableau de la protection sociale suisse et établit un premier constat : l'aide sociale privée, si distincte qu'elle soit de l'aide sociale publique, se construit à côté, avec ou contre cette dernière. Ainsi, le sens qu'on lui donnera – «de l'aide charitable au mouvement de 'défense' des usagers» (p. 14) – ne sera pas sans conséquence sur la manière dont les utilisateurs percevront l'aide de l'Etat. Ce constat est d'importance et doit être mis en rapport avec la quatrième partie de l'ouvrage, celle consacrée aux démarches entreprises par les usagers pour obtenir une aide et aux représentations qui en découlent. De manière générale, les travailleurs sociaux des services publics sont perçus comme des fonctionnaires bureaucratiques – ils aiment à remplir une multitude de formulaires –, inquisiteurs – ils posent et reposent les mêmes questions –, inefficaces – ils prennent leur temps et investissent peu la relation. À l'opposé, les travailleurs sociaux du secteur privé, véritables intermédiaires entre les usagers et les services publics, sont humains, charitables et compréhensifs.

Une différence de perception notable que l'auteur explore en se référant à la notion de besoin. Partant du constat que cette notion «est temporelle et culturelle, et renvoie à des images différentes suivant le point de vue» (p. 17), il montre, dans la troisième partie de son livre, à quel point les réponses des services sociaux, notamment celles des services responsables de l'assistance financière, ne correspondent pas aux attentes des usagers. En la matière, les utilisateurs invoquent un droit, alors qu'il s'agit d'une prestation remboursable, soumise à des règles strictes et à de fréquents contrôles. L'idée d'un droit permet aux usagers de refuser l'image stigmatisante et dévalorisante du «cas social», la laissant à d'autres qu'ils jugent plus malheureux qu'eux (pp. 83–87). Cependant, l'idée d'un droit provo-

que également un sentiment d'injustice souvent exacerbé par le fait que le service public contacté refuse ou limite l'aide financière. Les usagers développent une représentation négative des services publics qui se renforce au gré de leurs contacts avec les travailleurs sociaux du privé. En dépit du fait que ces derniers n'ont pas les moyens de couvrir durablement tous les besoins élémentaires en matière de logement, de nourriture et de santé, ils apportent des appuis financiers ponctuels qu'ils ne demandent pas de rembourser. En comparaison avec l'aide remboursable de l'Etat, ces dons prennent une réelle valeur symbolique (pp. 106–108).

Si la notion de «droit» donne l'occasion aux utilisateurs des services sociaux de se soustraire à l'image dévalorisante du «cas social», elle ne leur permet pas d'échapper aux sentiments de honte et de culpabilité inhérents à leur situation (pp. 87–90). L'un des facteurs qui génère ces sentiments est l'influence prépondérante de l'activité professionnelle sur la définition des identités et des rôles sociaux. «Pour certains assistés, l'insertion sociale n'est concevable que dans le monde du travail. Il y a affirmation d'une identité dans certains cas par une véritable culture du travail» (p. 87). Un autre facteur, lié à notre société, est la production d'une norme qui pousse les individus à se sentir responsables de leurs problèmes de chômage, de pauvreté, d'endettement, etc. Même si ces problèmes sont par essence collectifs, la société les traite systématiquement, ou presque, de manière individuelle. En témoigne, «l'extrême individualisation des réponses offertes par les services sociaux» (p. 138). En témoigne également, la volonté du législateur de rendre certaines aides ou assurances sociales difficiles d'accès (p. 16), parce que les considérant comme de véritables oreillers de paresse propices à tous les abus.

Sur ce terrain fertile de la responsabilité individuelle, un lieu commun se

développe, véhiculant l'idée qu'un grand nombre d'usagers des services sociaux profiteraient exagérément de l'aide sociale. Pour mettre concrètement à l'épreuve cette croyance, J.-P. Tabin choisit de se référer aux notions de stratégie et de tactique définies par M. De Certeau¹. La stratégie suppose une mise en perspective, une planification et une réflexion sur le système. La tactique se joue au contraire dans l'instant présent, au coup par coup et sans projet global. «La stratégie serait possible à ceux qui en ont les moyens tandis que la tactique serait l'arme des faibles, donc des personnes usagers des services sociaux» (p. 20), hypothèse posée, puis confirmée dans la troisième partie de l'ouvrage. Les usagers interviewés n'ont développé aucune action que l'auteur puisse qualifier de stratégique. Au mieux, les personnes affirmant avoir opéré des choix déplacent quelques «bouts» de tactique, mais «la plupart du temps, on ressort avec l'impression que les personnes ne sont pas toujours à même d'élaborer la moindre tactique» (p. 109). Bien loin d'être des profiteurs, ces usagers ne «font, comme on dit, que ce qu'ils peuvent pour survivre – et ce n'est pas beaucoup» (p. 136).

Ainsi, concernant les utilisateurs, l'aide sociale est bien plus étroitement liée à la notion de survie qu'à celle d'abus. Ce constat bouscule les préjugés et les croyances du lecteur en lui offrant des pistes d'analyse étroitement liées au domaine d'étude de la représentation sociale.

Car en définitive, l'ouvrage de J.-P. Tabin parle bel et bien de représentation sociale au sens où l'entendent les psychologues sociaux, comme W. Doise, A. Clémence et F. Lorenzi-Cioldi². De ma-

1 De Certeau, Michel (1991), *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris : Folio, essais.

2 Doise, Willem; Alain Clémence et Fabio Lorenzi-Cioldi (1992), *Représentations sociales et analyse de données*, Grenoble : PUG.

nière générale, le système de protection sociale et les éléments qui le composent (assurances sociales, aides sociales publiques ou privées, travailleurs sociaux, bénéficiaires, usagers, etc.) sont l'objet d'enjeux sociaux importants pour les définir. Le sens que leur donne la société se construit dans la dynamique des appartenances sociales et des relations inter-individuelles et intergroupes. A ce titre, ils sont en perpétuel devenir, créant un monde complexe où rien n'est juste ou faux, bon ou mauvais, noir ou blanc. Et c'est la force de J.-P. Tabin de montrer, à travers des témoignages extrêmement vivants, fruits d'une écoute active s'inspirant de la méthode d'entretien de P. Bourdieu, à quel point chaque modification ou restructuration de la protection sociale en Suisse ou ailleurs, devrait se donner les moyens d'étudier en profondeur les représentations qui l'animent.

Cela étant dit, nous pouvons regretter que l'ouvrage de J.-P. Tabin s'intéresse principalement aux personnes sans ressource financière et/ou qui utilisent de manière assidue les services sociaux. Cette façon de faire est certes louable, parce qu'elle permet à cette population, plus souvent étudiée qu'écoutée, de s'exprimer. Toutefois, cette méthode a le désavantage de conforter le lecteur dans une représentation fort répandue, celle que les services sociaux sont à l'usage exclusif des «cas sociaux» et des «marginaux» de tout bord. Aussi dominante qu'elle puisse être, cette représentation n'en est pas moins fausse, puisqu'elle ne reflète qu'un fragment d'une réalité plus complexe.

Notre connaissance des structures d'action sociale genevoises, et plus particulièrement, notre pratique d'assistance dans des centres de quartier, nous permet de dire que d'autres utilisateurs que ceux retenus par J.-P. Tabin, font appel ponctuellement ou régulièrement à des services sociaux pour satisfaire des besoins

d'information (sur une crèche, une permanence juridique, un maintien à domicile, etc.), des besoins administratifs (remplissage d'une feuille d'impôt, d'une demande de logement, etc.), des besoins de soutien psychologique (en cas de divorce, de deuil, de chômage, etc.) ou encore pour toutes autres raisons. Ces utilisateurs provenant d'horizons socio-professionnels aussi différents que peut l'être un peintre en bâtiment, un architecte ou un infirmier, ne sont pas quantité négligeable. Pour en témoigner, considérons les données chiffrées du livre de J.-P. Tabin (pp. 25–30). Entre 1991 et 1993, le service social polyvalent du Centre social protestant vaudois a accueilli 1316 personnes. 63.7% d'entre elles n'ont fait appel qu'une seule fois à cette structure. 17.1% l'ont utilisée deux fois. 15.5% l'ont fréquentée de trois à huit fois, tandis que 3.7% comptabilisent neuf rendez-vous ou plus. Le constat est clair : une majorité de personnes utilisent ponctuellement le service social du Centre social protestant vaudois. Cette «ponctualité» révèle certainement des besoins multiples. En ce sens, elle mériterait d'être étudiée. Gageons cependant qu'elle recouvre bien plus des besoins d'information sociale et des «coups de pouce» administratifs, que des besoins d'aide sociale au sens strict du terme (aide financière et gestion administrative).

Reste qu'une frange de la population, toujours trop importante d'un point de vue humain, est privée de travail et de revenu. Obligée de dépendre des services sociaux, elle subit toutes les marques de l'exclusion, même si elle cherche tant bien que mal à s'en défendre. Le mérite de l'ouvrage de J.-P. Tabin est de nous montrer que cette exclusion se joue bien plus dans les représentations sociales qui nous animent, que dans l'organisation structurelle et fonctionnelle du monde social. A ce titre, cet ouvrage mérite d'être lu par toutes les per-

sonnes qui désirent questionner leurs propres représentations de l'aide sociale et de ses usages.

*Nicole Lavanchy,
Chargeée de recherche
à l'Hospice général,
Institution genevoise d'action sociale*

WIDERSPRUCH

Beiträge zur
sozialistischen Politik

30

Ethnische Politik, Krieg und Völkermord

Geschlechterordnung, Kriegskultur, Vergewaltigung;
Ethno-Nationalismus, Gewalt und UNO: Rwanda und
Ex-Jugoslawien; Berberkultur in Algerien; "Feindbild
Islam" und Menschenrechte - Krieg der Zivilisationen?

B. Weisshaupt, R. Seifert, S. Kappeler, R. Kößler,
T. Schiel, Ch.P. Scherrer, P. Parin, S. Kebir, E. Hunziker

Diskussion

D. Senghaas: Ursächlicher Pazifismus
M. Jäger: Grüner Interventionismus-Streit
Jürgmeier: Sind Soldaten Mörder?
P. Lock: Waffenmärkte und Kriege in Europa
Th. Gass / A. Gfetter: Schweizer Waffenexporte
W. Schöni: Neutralität, NATO, Friedenspolitik

Marginalien / Rezensionen / Zeitschriftenschau

15. Jg./Heft 30 - Dezember 1995

196 Seiten, Fr. 18.-- / DM 20.-- (Abonnement 32.-- 36.--)

zu beziehen im Buchhandel oder bei

WIDERSPRUCH, Postfach, CH - 8026 Zürich

Probeheft anfordern

Tel./Fax 01 / 273 03 02